

N°16 // JUILLET 2025

HORIZON GARONNE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

2020-2026
SIX ANNÉES D'ACTIONS
POUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉDITO



Chère Madame, Cher Monsieur,

2020-2026, faisons un retour sur les actions menées par vos élus dans notre Communauté de communes !

Alors que le mandat 2020-2026 va bientôt toucher à sa fin, il nous a semblé utile de vous rendre compte du travail que collectivement vos élus communautaires ont accompli. C'est ainsi que vous en trouverez le détail qui, même s'il n'est pas exhaustif, reflète assez bien les actions les plus emblématiques.

Six années très denses, commencées avec la crise sanitaire de la covid 19, une situation internationale compliquée, une inflation galopante alors même que notre pays est confronté à un déficit de nos finances publiques abyssal nous obligeant pour l'avenir à rester extraordinairement prudent.

Dans ce contexte, chaque action pèse sur l'évolution à venir de notre Communauté de communes, dont le futur se construit forcément collectivement sur le long terme, avec la volonté de transmettre un héritage sain, clair et transparent pour une future mandature.

La mandature 2020-2026 aura d'abord été marquée par une gestion financière rigoureuse : préalable obligatoire, l'assainissement de nos finances était rendu nécessaire à la suite des gros investissements réalisés par la Communauté de communes sous les précédents mandats.

Toutes ces années auront été également marquées par un soutien accru aux familles au travers d'une multitude d'actions, dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, avec le Projet Social de Territoire, mais aussi en direction des solidarités avec notre Centre Intercommunal d'Action Sociale qui porte le soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Je pourrai également évoquer :

- L'attractivité du territoire avec la mise en place des actions collectives de proximité et d'un règlement d'intervention afin de mieux accompagner financièrement nos entreprises ;
 - La politique sportive et associative, vecteurs essentiels de lien social,
 - La mobilité avec la signature des contrats de mobilités, le schéma directeur cyclable opérationnel, les chemins de randonnée et la voie verte "Horizon Garonne" ;
 - L'environnement avec le Plan Climat Air Energie Territorial ;
- Bref vous l'aurez compris, une multitude d'actions dans des domaines divers qu'il serait trop long d'énumérer ici dans cet éditorial.

Je tiens également à saluer le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers pour son accompagnement durant toutes ces années et son implication pour développer les partenariats avec les autres collectivités et territoires voisins.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'implication de mes collègues Maires et élus communautaires ainsi que celle de l'ensemble de nos agents : qu'ils en soient ici collectivement et chaleureusement remerciés.

Souvent, j'entends dire que vivre sur notre territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers est une chance, et c'est vrai. A nous au cours des 9 mois qui nous restent jusqu'à la fin de cette mandature à la renforcer !

Mais d'ici là... bonne lecture et bel été.

LIONEL FAYE
PRÉSIDENT DE LA CDC DES PORTES
DE L'ENTRE-DEUX-MERS
MAIRE DE QUINSAC



HORIZON GARONNE n°17 - Juillet 2025 - Magazine édité par la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers - Directeur de la publication : Lionel Faye /
Rédactrice en chef : Rose Pedreira-Afonso
Rédaction / Photos : service communication, agence Sapiens
Commission communication de la CdC
Réalisation : Agence SAPIENS
Site internet : cdc-portesentredeuxmers.fr
Courriel : c.sawczynski@cdc-portesentredeuxmers.fr
Tel. 05.56.20.83.60
Dépôt légal : Juillet 2025
à 10 000 exemplaires.

Photo de couverture : coucher de soleil sur les bords de Garonne (adobe stock).

PRÉSENTATION

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS CONSTITUE UN TERRITOIRE DE 8 700 HA, COMPOSÉ DE 11 COMMUNES, AUX PORTES DE L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE.

Créée le 1^{er} janvier 2003, la communauté de communes est un outil de coopération entre les communes qui participe à la modernisation de l'organisation territoriale, à l'amélioration des moyens et à la maîtrise des coûts. Elle a pour objectif d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Pour assurer cette mission, la communauté de communes dispose d'un certain nombre de compétences :

- Développement durable et cohérence territoriale.
- Gestion des risques (gestion des eaux, des milieux aquatiques et protection contre les inondations).
- Mobilités (étude de l'amélioration des mobilités, relations avec le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités, transports et valorisation du fleuve).
- Attractivité du territoire (développement économique, l'agriculture et la viticulture, le tourisme, la valorisation du fleuve).
- Infrastructures (suivi et entretien des équipements intercommunaux - bâtiments, voirie intercommunale - entretien des espaces verts et signalisation).
- Sports et vie associative.
- Petite enfance, enfance et jeunesse.
- Solidarités et actions sociales (orientation et suivi des actions du Centre Intercommunal d'Action Sociale).
- Soutien à l'action culturelle, communication et démocratie participative.
- Finances, organisation des services communautaires et mutualisations.



22 954 habitants

Comment cela fonctionne ?

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du Président et de 10 Vice-Présidents. Il prépare les décisions et s'assure que chaque projet respecte l'intérêt communautaire.

LES COMMISSIONS

Les commissions sont composées d'élus des 11 communes qui travaillent et émettent des avis dans un domaine spécifique. Elles se réunissent en amont du Conseil communautaire afin de préparer les prises de décisions du bureau et de l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante

Composé de 37 conseillers communautaires, il détermine les grandes orientations, vote les budgets.



LE PRÉSIDENT

Élu par le conseil communautaire

Il est le représentant légal de la communauté de communes. Son rôle est de veiller à la préparation des projets et l'exécution des décisions du conseil communautaire. Il dirige les séances du conseil communautaire dont il fixe l'ordre du jour.

LES SERVICES

Composés d'agents administratifs, techniques ou de terrain, les services mettent en application les décisions du conseil communautaire et accompagnent les élus dans leur travail.



CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PLAN PAYSAGE 2022 - 2026

Le travail engagé depuis 2019 sur le Plan paysage de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, a permis aux élus de se réapproprier le cadre paysager et de porter une réflexion sur son devenir. Lauréate d'un appel à projet national en 2019, cette démarche témoigne de la volonté des élus et des acteurs locaux de défendre le fondement des valeurs paysagères du territoire.

Face aux évolutions passées et en cours, en tenant compte de la nécessaire anticipation des évolutions futures et notamment, de l'adaptation au changement climatique, des objectifs de qualité paysagère ont été élaborés en 4 chapitres et 13 objectifs.

Les Valeurs Communes

Intégrer le paysage dans l'urbanisme du quotidien.

- Formation des agents / élus à l'intégration paysagère.
- Accompagner les PLU pour plus de cohérence territoriale.
- Réaliser un guide des clôtures.
- Recensements d'éléments paysagers.

La Campagne Habitée

Quels paysages pour le plateau demain ?

- Appels à projet pour la végétalisation des écoles.

L'Eau et la Garonne

Revaloriser la place de l'eau dans le territoire.

- Réinvestir les paysages de l'Eau.
- Réaménager la place Rouquey à Tabanac (projet pilote).
- Mise en avant du SIETRA.
- Intégration du Plan Paysage dans les PLU (Saint-Caprais-de-Bordeaux).



La Découverte et la Transmission

Arpenter le territoire pour le valoriser

- "Sortir !" ; Véritable leitmotiv du Plan Paysage.
- Nos Belles Balades : balades commentées sur le territoire.
- La Fête de la Nature et du Paysage (2021).
- Valorisation des chemins de randonnées du PDIPR pour tous les publics.

HÉLÈNE GOGA,

MAIRE DE TABANAC

VICE-PRÉSIDENT, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



En l'absence d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers s'efforce de compenser ce manque de cohérence territoriale en s'appuyant sur d'autres outils structurants.

Le Plan de paysage permet de tendre vers une unité paysagère cohérente sur l'ensemble du territoire. En parallèle, le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) joue un rôle essentiel pour orienter les politiques environnementales et de développement durable. Il définit nos engagements en matière d'énergie renouvelables avec les outils mis à disposition des habitants, tels que le cadastre solaire ou la future thermographie aérienne, bientôt opérationnelle.

Nous favorisons également l'accompagnement des particuliers grâce aux permanences du CREAQ, dans le cadre du dispositif France Rénov'.

Pour rappel, notre CdC fait partie des premières à s'être dotée d'un PCAET, et les 11 objectifs fixés sont respectés ou en passe de l'être. Le travail de fond a été mené avec rigueur : la commission dédiée s'est réunie très régulièrement, toujours au complet, et bénéficie de l'appui d'un technicien compétent.

Deux enjeux majeurs restent à approfondir pour les années à venir : la gestion de la ressource en eau et le développement d'une mobilité plus durable, en cohérence avec les dynamiques territoriales.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En octobre 2023, le territoire s'est doté d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). **Un projet de développement durable qui engage le territoire dans une transition énergétique en vue d'atténuer les effets du changement climatique.**

Une feuille de route a été élaborée avec 11 objectifs à atteindre d'ici 2026 (voir ci-dessous).

11 OBJECTIFS À ATTEINDRE D'ICI 2026 ET ACTIONS EN COURS

- Ancrer l'économie circulaire sur le territoire.
- Développer les réseaux de chaleur dans les centre-bourgs.
- Diffusion des actions du Plan de Prévention de l'Atmosphère.
- **Accompagner la rénovation énergétique** : adhésion à l'ALEC pour le territoire, plateforme de Rénovation énergétique avec le CREAQ, thermographie aérienne à venir.
- **Dédier le développement du solaire aux espaces artificialisés** : mise en place du cadastre solaire mutualisé sur le Cœur Entre-deux-Mers, accompagnement des communes dans la réflexion de zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, projet d'autoconsommation collective (zone industrielle de Bernichon).
- Préserver les espaces naturels et agricoles qui participent à la séquestration du carbone.
- Garantir une qualité du cadre de vie par nos espaces publics : appel à projet pour végétalisation des cours d'école à destination des communes, place Rouquey à Tabanac (1er site pilote du Plan Paysage).
- Améliorer la circulation de l'information grâce au risque : mise en place d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde.
- Formaliser les mobilités sur le territoire : (voir p.11).

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence "GEMAPI" (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée par la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers depuis 2018. Elle vise à protéger les populations et les écosystèmes contre les risques liés à l'eau, notamment les inondations, tout en assurant la préservation des milieux aquatiques.

QUELLES-SONT LES PRINCIPALES MISSIONS DE LA GEMAPI ?

- **Aménagement des bassins versants** : mise en place d'infrastructures pour réguler les crues et améliorer la gestion des eaux.
- **Entretien et aménagement des cours d'eau** : travaux de restauration écologique, de curage ou de stabilisation des berges.
- **Défense contre les inondations** : gestion des digues et autres ouvrages de protection.
- **Protection des zones humides et des écosystèmes aquatiques** : préservation de la biodiversité et des fonctions naturelles des milieux aquatiques.



PASCAL MODET,
MAIRE DE BAURECH
VICE-PRÉSIDENT, RESPONSABLE
DE LA COMMISSION GESTION
DES EAUX, MILIEUX AQUATIQUES
ET PROTECTION CONTRE
LES INONDATIONS

Quel est l'événement majeur de ce mandat ?

L'événement majeur de ce mandat a été la prise de délibération en juin 2023 qui a reconnu les systèmes d'endiguement déjà couverts par un arrêté de gestion. Cette étape fondamentale marque le démarrage d'un long processus réglementaire et juridique. Nous pouvons le regretter mais ces étapes sont un préalable indispensable à tous travaux.

Des travaux ont-ils été réalisés pendant cette période ?

La communauté de communes n'a pas réalisé directement des travaux. Mais elle a versé des subventions exceptionnelles aux Associations Syndicales Autorisées (ASA) qui ont la gestion des digues. Récemment grâce à l'ingénierie du SIETRA, nous avons conforté une partie de la digue Pimpine à Latresne.

Comment la communauté de communes déploie la compétence GEMA ?

Nous avons délégué cette partie de compétence au SIETRA. Ce syndicat a réalisé de nombreux travaux et aménagements sur notre territoire (enlèvement de seuils, entretien des berges, entretien et surveillance des bassins de rétention).



Les systèmes d'endiguement qui feront l'objet d'un dossier de reconnaissance des ouvrages sont les suivants :

- le système de Latresne aval ;
- le système de Camblanes et Meynac ;
- le système de Quinsac ;
- le système de Baurech, Tabanac et Le Tourne.

À Langoiran, le système d'endiguement, aujourd'hui géré par l'Association Syndicale Autorisée locale (groupement de propriétaires), ne fera pas l'objet d'un dossier de reconnaissance auprès des services de l'État.

MOBILITÉS

Le constat partagé est que le territoire est étroitement lié à la Métropole avec 2 actifs sur 3 qui s'y rendent tous les matins, qu'avu de son armature urbaine, la voiture apparaît quand même comme la solution la plus pertinente pour les déplacements au sein du territoire et que la taille de celui-ci rend compliquée la gestion des enjeux de mobilités à notre échelle (la multiplicité des acteurs n'aidant pas).

Conscient de l'importance que prenait cette thématique dans le quotidien des habitants. Une commission "mobilités" a été mise en place en 2020. Elle a eu comme premier dossier la réponse du territoire à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). En 2021 la Communauté de communes décide de ne pas devenir Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) en laissant ce rôle à la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour autant, la Communauté de communes continue d'être un partenaire de la Région sur ces questions.

FACILITER LA PRISE DE DÉCISIONS

Les enjeux de mobilités sont complexifiés par un empilement d'acteurs qui viennent en traiter des séquences (Région avec les bus, la SCNF, l'Etat, le Département pour les infrastructures de voiries ou la Métropole avec TBM). L'objectif était de créer un lieu où toutes les entités puissent se rencontrer de manière régulière pour construire des solutions concrètes. La Communauté de communes a œuvré pour faire de la commission locale des mobilités de Gironde une réalité au sein de l'instance de nouvelle Aquitaine Mobilités. Cette commission et ses déclinaisons sont en place depuis la fin 2023.

LES CHEMINS DE RANDONNÉE

En 2021, la CdC a été l'un des premiers territoires du Département à inaugurer 8 boucles de randonnées dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées (PDIPR, coordonné par le Département). Ces boucles de 8 à 12 Km permettent de traverser les 11 communes du territoire et de mettre en valeur nos paysages et la relation entre les villages. Des balises sont là pour vous accompagner.

La communauté de communes s'appuie sur l'expertise et la connaissance du terrain des associations de randonnées du territoire pour garantir la continuité des itinéraires. Elle intervient ensuite deux fois par an pour entretenir les chemins, une entreprise d'insertion assurant le fauchage et le débroussaillage de quatre boucles.



Les élus locaux lors de l'inauguration des chemins de randonnée de la communauté de communes. Le territoire est le premier en Gironde à avoir réalisé un schéma communautaire des itinéraires de promenades et de randonnées, comptant 8 boucles locales et plus de 80 km de sentiers balisés.

JEAN-FRANÇOIS BORAS,
MAIRE DE LANGOIRAN
VICE-PRÉSIDENT, RESPONSABLE DE LA
COMMISSION MOBILITÉS



Le développement des mobilités sur notre territoire avance, mais non sans difficultés. Si les projets sont nombreux et ambitieux, la mise en œuvre reste freinée par la multiplicité des compétences : Région, Département, Métropole, État et collectivités locales doivent composer ensemble pour coordonner leurs actions et peser davantage.

Il peut y avoir une certaine frustration devant l'empilement administratif, mais nous portons tout de même des projets d'envergure, que ce soit à notre échelle ou à celle du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers qui coordonne nos efforts avec ceux des CdC voisines.

Trois éléments sont à retenir :

Le **plan vélo** vise à ce que chaque habitant soit à moins de 400 mètres d'une piste cyclable, pour encourager les déplacements du quotidien à vélo.

Le projet phare **Horizon Garonne**, une voie verte entre Portets, Cambes et Latresne, longeant le fleuve. Pensée pour les trajets domicile - travail ainsi que le loisir, la portion Portets-Cambes sera livrée début 2026.

Les **sentiers de randonnée**, créés par la CdC, rencontrent également un fort succès. Ils valorisent l'environnement, les paysages et le patrimoine local.

L'enjeu majeur des mobilités, c'est le nécessaire et vital développement des transports en commun. La Région Nouvelle-Aquitaine travaille à **renforcer les lignes de bus** et à créer de nouveaux itinéraires, dont une **ligne transversale Libourne / Créon / Langoiran / Portets / Beautiran**. À partir de septembre 2025, une ligne express reliera Beautiran au Haillan, via le campus et l'aéroport.

La métropole prévoit également d'**étendre le réseau TBM jusqu'à Latresne**, au-delà de l'actuel terminus à Floirac, facilitant ainsi les connexions intermodales.

Faciliter les réponses aux mobilités c'était aussi formaliser un plan d'action avec les partenaires. Le territoire n'étant pas à même de répondre seul à ces enjeux, nous avons travaillé de concert avec nos voisins au sein du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers (PETR) pour signer deux contrats qui contiennent une feuille de route mobilité : le Contrat Opérationnel des Mobilités avec la Région et le Contrat Conect avec Bordeaux Métropole.

Ces feuilles de route nous permettent de travailler avec les AOM (Région, Bordeaux Métropole), afin de proposer des solutions concrètes : faire émerger de nouvelles propositions pour la desserte en transport interurbain à l'horizon 2027 ou, par exemple, étendre la ligne 25 du réseau TBM jusqu'à l'aire de covoiturage de Latresne.

ORGANISER DE NOUVELLES MOBILITÉS

En 2024, la Communauté de communes, à travers ses compétences en Aménagement du Territoire et Voirie, a fait émerger un schéma directeur cyclable dont l'ambition est de permettre à plus d'un habitant sur deux d'accéder à des itinéraires cyclables sécurisés pour se rendre à son travail, à son école, aux centre-bourgs et à leurs services.

Le projet Horizon Garonne pour créer une dorsale cyclable longeant la Garonne entre la gare de Portets, Langoiran et Latresne comme peut l'être la piste Lapébie. Ce projet partenarial suit son cours avec une première séquence entre la gare de Portets et Cambes à découvrir dans les prochains mois.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ÉCONOMIE ET TOURISME

La Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers joue un rôle actif en matière de développement économique et de tourisme. Elle gère et aménage les zones d'activités industrielles, commerciales ou artisanales ; engage une politique locale en faveur des activités commerciales d'intérêt communautaire et elle promeut également le tourisme, en lien avec Entre-deux-Mers Tourisme.

ACP + RÈGLEMENT D'INTERVENTION

Dans un contexte économique en constante mutation, les entreprises sont confrontées à de nombreux défis : concurrence accrue, évolutions technologiques rapides, enjeux environnementaux et sociaux, etc. Pour y faire face, la communauté de communes a déployé deux dispositifs :

- Actions Collectives de Proximité (25 000 € par an) en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers.
- Aides directes (150 000 € par an).

Aujourd'hui, plus de 10 entreprises ont été aidées pour un montant de 100 000 €.

RÉHABILITATION DES TROIS GARES

La Communauté de communes a réhabilité trois anciennes gares de l'Entre-deux-Mers pour structurer son offre touristique et dynamiser l'économie locale. À Citon-Cénac, la gare est devenue un gîte, à Lignand-Bordeaux un restaurant et à Latresne, un lieu mêlant brocante et restauration. Ces reconversions allient valorisation du patrimoine et développement économique via les taxes, les loyers et les redevances. Intégrées dans une stratégie touristique commune portée par Entre-deux-Mers Tourisme, elles bénéficient de la proximité de la piste cyclable Roger Lapébie. Témoins du passé ferroviaire local, ces gares incarnent une reconversion réussie entre mémoire et attractivité.

FOCUS SUR LA STRATÉGIE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE JUIN 2022

La grande problématique sur notre territoire n'est pas la demande, mais le manque de foncier pour accueillir ou développer les entreprises. Face à ce constat, la communauté de communes a adopté une nouvelle stratégie et de nouvelles orientations, avec deux objectifs : la mise en réseau des acteurs économiques du territoire et un travail fin sur l'optimisation du foncier, la chasse aux délaissés et au foncier gaché sur les zones économiques existantes ou au cœur des bourgs.

PERMANENCE ENTRE DEUX MERS TOURISME

Entre-Deux-Mers Tourisme, soucieux d'offrir des services de qualité à l'ensemble du réseau des acteurs touristiques publics et privés, individuels et collectifs, met en place un bureau d'accueil touristique



RONAN FLEHO,
MAIRE DE LATRESNE
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
DE L'AGRICULTURE,
ET DU TOURISME

En matière de développement économique, le mandat qui va s'achever a été marqué par une ambition affirmée

autour de 2 idées force : la structuration de l'accompagnement des acteurs économiques et les réponses concrètes, techniques comme financières, à leurs demandes de soutiens.

L'organisation de cette compétence a pris du temps pour véritablement mieux connaître le paysage des femmes et des hommes qui font l'économie de notre territoire.

Mieux connaître pour mieux agir en adoptant un plan stratégique qui se fonde sur la réalité des besoins, autour d'axes structurants pour le développement du commerce local, du tourisme, de la diversification agricole et des activités industrielles ou de services.

Si le tissu économique est extrêmement varié et multiforme, la volonté affichée était de porter « l'effort utile » afin d'accompagner concrètement toutes les initiatives, et ceci quel que soit le secteur d'activité. Aider les porteurs de projet qui contribuent à dynamiser nos communes et donnent du sens à la création ou la consolidation d'activités pour « travailler au pays ».

L'objectif initial, qui était de donner plus de visibilité à la CDC en la positionnant comme « la porte d'entrée » sur les nombreux dispositifs qui existent en matière d'aides aux entreprises a été, à mon sens, atteint.

Inscrire durablement cette dimension comme une des conditions essentielles de la réussite du projet sera le pari de la future mandature.

tous les mois au sein de notre Communauté de communes.

À l'occasion de cette permanence, tout acteur touristique peut solliciter le technicien tourisme, pour une aide sur son projet, sur son activité ou sur les services touristiques du territoire.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec Entre-Deux-Mers Tourisme au 07.79.84.29.54 ou par mail ecimolino@entredouxmers.com

148 812 €

LE MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR COLLECTÉE EN 2024.



Forum de l'emploi : deux éditions ont eu lieu en 2023 et 2024 (photo ci-dessus) à la salle des fêtes de Latresne en partenariat avec France Travail (Agence de Cénac) et Mission locale. Entre 150 et 200 participants pour une vingtaine d'entreprises, ainsi que des agents de la CdC représentant les différents métiers.

RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT

La CdC a recruté un chargé développement économique en la personne de William Izquierdo, arrivé en décembre 2024. Ce dernier a pour mission de faciliter la mise en réseau des entreprises, de les informer sur les dispositifs existants et de les aider à se développer.

Une partie de ses missions consiste à accompagner les porteurs de projets dans la constitution de leurs dossiers.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, contactez notre chargé de développement économique :

- William Izquierdo :
- izquierdo@cdc-portesentredouxmers.fr
- 06.27.02.19.81

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides aux acteurs économiques, scannez le QR code ci-contre :



VOIRIE INTERCOMMUNALE

LA VOIRIE INTERCOMMUNALE

La Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers assure l'entretien et la réfection de voies d'intérêt communautaire. Il faut rappeler que la compétence voirie est partagée entre plusieurs échelons territoriaux : communal, intercommunal et départemental.

Une répartition parfois complexe à appréhender, mais essentielle pour bien cibler les interventions. Le périmètre d'action de la commission "Infrastructures" concerne exclusivement les routes qui ont été déléguées par les communes.

Les communes ont fait le choix de transférer à la Communauté des communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, 50 kilomètres de voies publiques, dans le cadre de la compétence **"Création, Aménagement et Entretien de la voirie d'intérêt communautaire"**. Ces voies communautaires sont le plus souvent des axes structurants du territoire, reliant les communes entre elles.

À défaut d'organiser le service au sein d'une régie intercommunale, le choix des élus s'est porté sur l'externalisation des missions confiées à la CdC. En plus de l'entretien et de la rénovation de la chaussée, la collectivité assure l'intervention sur les domaines suivants :

- le fauchage : 3 fois par an (novembre, mai et septembre) et de manière raisonnée ;
- le curage des fossés (1 campagne par an) ;
- l'égavage, selon les besoins ;
- la signalisation (panneaux et peintures au sol).

Sur ce dernier point, un travail de fond est fait chaque année et les services communautaires ont choisi d'utiliser une résine adaptée à une signalétique plus durable dans le temps.

JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT,
MAIRE DE CAMBLANES ET MEYNAC
VICE-PRÉSIDENT, RESPONSABLE DE LA
COMMISSION INFRASTRUCTURES



La commission "Infrastructures" est composée d'élus représentant l'ensemble des communes du territoire. Elle se réunit régulièrement pour prévoir et prendre en charge le patrimoine bâti d'intérêt intercommunal. Depuis la fin du transfert des voiries, l'enjeu principal est désormais l'entretien régulier de ces infrastructures.

Pour cela, un budget annuel de 200 000 € est consacré à l'investissement et 100 000 € au fonctionnement. Une programmation pluriannuelle a été mise en place par la commission, sur la base des préconisations chiffrées de notre maître d'œuvre. Celui-ci, comme les élus, connaît parfaitement l'état et les besoins de l'ensemble du réseau intercommunal. Cette compétence s'exerce donc en collaboration avec les maires, les élus et les services techniques des 11 communes de la CdC.

Au-delà de l'entretien courant, la commission doit aussi être capable de réagir rapidement en cas de catastrophe naturelle ou d'événement exceptionnel, comme ce fut le cas en juin 2021. La communauté de communes a su démontrer son efficacité lors d'interventions récentes dans plusieurs de nos communes.

Nous travaillons également avec d'autres commissions, notamment celle en charge de la mobilité. Ce partenariat a été déterminant dans le cadre du projet Horizon Garonne et du Schéma directeur cyclable, deux démarches structurantes pour l'avenir des Portes de l'Entre-deux-Mers.

50 km DE VOIRIE INTERCOMMUNALE.



Saint-Caprais-de-Bordeaux



Camblanes et Meynac



Saint-Caprais-de-Bordeaux



Le Tourne



Camblanes et Meynac



Cézac



Saint-Caprais-de-Bordeaux



Latresne

BILAN 2020-2026

BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUUX

LES BÂTIMENTS

Le périmètre d'action de la CdC concerne également les bâtiments publics faisant partie du patrimoine intercommunal : multi-accueil, Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), siège de la communauté de communes, gîte intercommunal, logements d'urgence et accueils périscolaires.



Inauguration de l'Accueil Périscolaire de Cénac.



Inauguration du multi-accueil du Tourne.

JEAN-PHILIPPE GUILLEMOT,
MAIRE DE CAMBLANES ET MEYNAC
VICE-PRÉSIDENT, RESPONSABLE DE LA
COMMISSION INFRASTRUCTURES



En matière de gestion et d'entretien de nos bâtiments publics, la communauté de communes effectue un travail de veille et de suivi rigoureux. En effet, outre le bâtiment principal, siège de la CDC, les bâtiments intercommunaux sont majoritairement dédiés à la petite enfance et à l'enfance. Ce sont des infrastructures auxquelles nous portons une attention toute particulière quant à leur entretien et leur bon fonctionnement. Certaines ont été construites par la CdC, d'autres mises à disposition par les communes.

Une équipe de trois agents techniques assure la maintenance et l'entretien de ce patrimoine. Des entreprises interviennent aussi dans le cadre de leur contrat de maintenance.

Au niveau du plan de sobriété, la communauté de communes a identifié les bâtiments pouvant faire l'objet de diagnostic énergétique et a défini un plan de travaux pour en améliorer le bilan carbone.



PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

Le Projet Social de Territoire

En matière de petite enfance, enfance et jeunesse, l'action de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers est organisée autour du Projet Social de Territoire (PST), une feuille de route politique à l'échelle des 11 communes. Il s'agit là d'un projet participatif, solidaire et citoyen pour accompagner et développer le lien social sur notre territoire.

Le Projet Social de Territoire répond à une volonté partagée de développement du lien social en direction de la population. Il associe : les habitants, les usagers des services intercommunaux, les professionnels, les partenaires associatifs et institutionnels : CAF, Département, Éducation Nationale, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Il est animé par des groupes de travail thématiques ouverts à tous (élus, citoyens, associations). Il est suivi et évalué par un comité de pilotage (Président, élus, partenaires institutionnels).

LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

- 2024 : validation des nouveaux critères d'attribution des places en crèche, mise en place d'un nouveau parcours des familles avec trois commissions d'attribution des places.
- 2025 : création d'un observatoire des besoins.
- Soutien à la formation des assistantes maternelles.

ENFANCE (3-11 ANS)

- Maintien de la politique éducative.
- Organisation des temps forts familles : Fêtes de la nature (club Nature), Fêtes du jeu (ludothèque), Fêtes des familles : "Grandir et vivre ensemble", Fête du sport.
- Mise en place depuis 2023 d'un contrat de marché public avec les 6 associations de pratique artistiques (AMAC, Artemuse, Art de la fugue, MusiQuinsac, MusiCaprais, PEMDA) pour les enfants des accueils de loisirs (ateliers d'éveil à la musique, de théâtre).

LA JEUNESSE (12-25 ANS) :

- Depuis 2022 organisation du BAFA Territoire pour 15 jeunes.
- Création d'un poste de chargé de développement de projet jeunesse (15-25 ans).
- Création de deux missions de promeneurs du net pour accompagner les jeunes sur les réseaux sociaux.
- Periscolège dans les locaux collège du Camille Claudel et animation des temps méridien.
- Une offre loisirs ados 11-14 ans, mercredis et vacances.
- Création d'un staff jeune (15-25 ans).

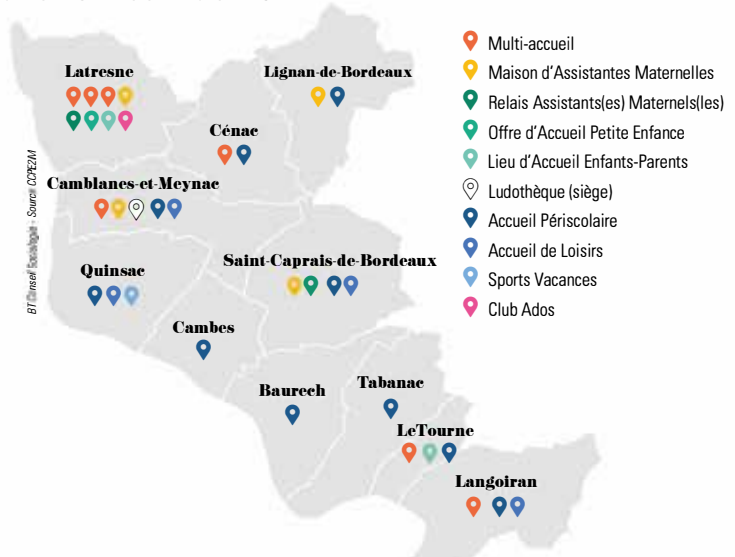
LE VIVRE ENSEMBLE

- Parentalité : ateliers parents ados avec le CCAS de Saint-Caprais, des cafés parents dans les ALSH, des ateliers parents-enfants dans les

crèches, écriture d'un parcours parentalité 0-17 ans à échelle des 11 communes.

- Inclusion : création d'un poste "chargé de projet enfance et jeunesse" pour accompagner les familles dans la construction du projet d'accueil de leurs enfants au sein des APS et ALSH.
- Rédaction et signature de la Charte du "Vivre Ensemble" à échelle des 11 communes le 19 octobre 2024 et mise en place du plan d'actions (notamment la nomination d'un élu référent par commune pour créer un "réseau des sages" qui veillera au respect du plan d'actions).
- Développement du partenariat avec les structures médico-sociales à travers des actions enfance - jeunesse et sport avec les Foyers Clary Handivillage - Marie Talet (ALEFPA) - La MAS de Camblanes (ADAPT) - l'ESAT de Sadirac (EDEA).

LOCALISATION DES SERVICES PEEJ



L'ACCÈS AUX DROITS

- État des lieux en 2024 des dispositifs d'accès aux droits, création d'un poste ressources aux CCAS avec le recrutement d'un travailleur social.

L'ANIMATION DE LA VIE LOCALE

- Conventonnement pluriannuel avec les Chantiers Tramasset (ateliers autour du bois avec les enfants des accueils de loisirs, actions avec les jeunes du loisirs ados).
- Conventonnement avec les bibliothèques pour l'aide au financement du festival VITABIB.
- Conventonnement avec l'association Concordia dans le cadre de l'accueil de volontaires européens.

Les Services

PETITE ENFANCE

- Le relais petite enfance (Rpe) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants.

Les missions du Rpe :

- Le service informe les familles sur les modes d'accueil (collectif et individuel), les accompagne dans leurs démarches, propose des temps d'éveil pour les enfants gardés à domicile ou chez les assistantes maternelles et offre des formations aux professionnel.les de la petite enfance.
- Deux événements phares : La Fête du Relais Petite Enfance (15 juin) et la semaine nationale de la petite enfance construite avec les équipes des crèches.



Formation BAFA pour les jeunes du territoire.

BILAN 2020-2026

LAEP

• L'îlot est un lieu d'accueil gratuit, anonyme et sans inscription, destiné aux enfants de moins de 6 ans et à leur famille. Encadré par des professionnelles de la petite enfance, il offre un espace convivial de jeu, d'échange et de socialisation, favorisant les liens entre parents et luttant contre l'isolement.

CRÈCHES

Évolution de l'offre de l'accueil collectif (crèches intercommunales et associative "Petit à Petit", micro-crèches privées).

• 2020 : 133 places dont 20 en micro-crèches privées.

• **2025 : 175 places dont 60 en micro-crèche.**

ENFANCE

Mise en place de la sectorisation

- Février 2023 : mise en place de la sectorisation pour une meilleure répartition des réservations et pour limiter les multiples réservations.
- Septembre 2024 : ouverture de l'ALSH de Cenac sur les vacances d'hiver et de juillet pour une meilleure utilisation des locaux disponibles.
- Un nombre de places qui s'adapte aux besoins des familles.
- Évolution des modalités de réservations et du nombre de places disponibles le mercredi et durant les vacances.

ÉVOLUTION DU SERVICE JEUNESSE

- 2020-2023 : uniquement une offre loisirs jeunesse avec changement de local, amélioration de notre communication et de notre visibilité (facebook, instagram, lien avec les mairies et le collège).
- 2024-2025 : offre de loisirs ados.

Contacts RPE / LAEP : 05.56.20.80.94
rpe@cdc-portesentredeuxmers.fr

Contacts enfance : 05.56.20.83.60
portail@cdc-portesentredeuxmers.fr

Contacts jeunesse :
11-14 ans - Arnaud - 06.22.81.02.04
15-25 ans - Elodie - 06.74.58.66.10
servicejeunesse@cdc-portesentredeuxmers.fr

Chargé de projet "inclusion" : Audrey - 06.82.16.33.82
a.lamothe@cdc-portesentredeuxmers.fr

Chargés de coopération PST :
p.lalyman@cdc-portesentredeuxmers.fr
s.robert@cdc-portesentredeuxmers.fr

CATHERINE VEYSSY,

MAIRE DE CÉNAC

VICE-PRÉSIDENTE, RESPONSABLE DE LA
COMMISSION PETITE ENFANCE,
ENFANCE ET JEUNESSE



POURQUOI LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE EST-IL SI CENTRAL DANS VOTRE ACTION ?

Le PST est véritablement la matrice de notre politique. Il touche tous les publics et constitue un levier puissant d'ouverture vers le monde des partenaires, comme la CAF ou l'Éducation Nationale. Grâce à lui, nos compétences sont amplifiées, partagées, et enrichies. C'est peut-être atypique à l'échelle d'une communauté de communes, mais cela fonctionne. Le projet a été initié sous le mandat précédent et nous l'avons pleinement mis en œuvre dans celui-ci, en y associant toutes les forces vives du territoire.

POUEZ-VOUS CITER DES ACTIONS CONCRÈTES ISSUES DE CETTE DYNAMIQUE ?

Un exemple marquant, c'est l'évolution des critères d'attribution en crèche. Nous avons mis fin au principe du "premier arrivé, premier servi". Aujourd'hui, l'attribution des places repose sur une analyse beaucoup plus fine, menée avec les directeurs et directrices de crèches et surtout avec les parents. Nous prenons en compte le quotient familial, les familles monoparentales, ou encore les situations de handicap, qu'il s'agisse de l'enfant ou d'un membre de la famille. C'est un système plus équitable, plus lisible.

ET POUR LES ADOLESCENTS ? DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES ONT-ELLES ÉTÉ MISES EN PLACE ?

Suite à la fermeture du local jeunesse en face du collège Camille Claudel, nous avons implanté un accueil jeunesse directement dans le collège. C'est une démarche inédite : la Communauté de communes entre dans l'enceinte scolaire avec l'accord et l'implication de l'Éducation Nationale. Cela nous permet d'aborder des sujets comme l'orientation, la découverte des métiers, en lien direct avec les jeunes.

QUELS SONT LES AUTRES AXES IMPORTANTS DU PST ?

Nous avons fait un gros travail autour de la parentalité et de l'inclusion. Nous avons créé un poste dédié à cette mission. Nous avons également signé une charte du vivre-ensemble qui permet de croiser les publics et les actions, pour favoriser le lien social à l'échelle intercommunale.

Au-delà de ça, nous avons toujours veillé à couvrir l'ensemble du territoire. Par exemple, deux lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) ont été mis en place. Sur le volet enfance, nous avons fourni un effort considérable pour augmenter le nombre de places disponibles et limiter les listes d'attente. Une sectorisation a été instaurée et un nouvel ALSH a ouvert à Cenac. Rien que pour les mercredis, ce sont 100 places supplémentaires qui ont été créées, en maternelle et en élémentaire !

Nous portons également un beau projet de bus citoyen avec l'association agenaise "Monte Le Son". Il s'agit d'une structure itinérante dédiée à la jeunesse (12-25 ans). L'objectif est "d'aller vers" : au lieu de demander aux jeunes de se déplacer vers des structures, c'est la structure qui va vers eux.

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS LA PHILOSOPHIE GLOBALE DE VOTRE DÉLÉGATION ?

Nous avons voulu ouvrir notre action sur l'ensemble du territoire. Aller au-delà de nos compétences formelles, en travaillant main dans la main avec les habitants, les parents, les acteurs éducatifs et sociaux. Nous avons décloisonné notre manière de faire, en impliquant les collèges, les lycées, les associations. En tant qu'institution, nous avons rassemblé tout le monde autour de la table. Cela créé une vraie synergie entre tous ceux qui agissent en direction des enfants et des jeunes.

+140 places

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES ENTRE 2020 ET 2024.

Tranches d'âges	Places en accueil périscolaire	Places les mercredis	Places durant les vacances
Maternelle	+ 106	+ 60	+ 80
Élémentaire	+ 34	+ 42	+ 60



Flash Mob lors des "Portes aux JO" en mai 2024

BILAN 2020-2026

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre du transfert de la compétence **“Entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire”** en 2017, la communauté de communes est en charge de l'entretien d'un certain nombre d'équipements sportifs.

- 8 terrains de football (Latresne - Quinsac (x2) - Camblanes et Meynac(x2) - Langoiran - Baurech - Saint-Caprais).
- 2 terrains de rugby (Cénac).
- 2 salles de raquettes (Camblanes et Meynac - St-Caprais).
- 1 piscine (fermée depuis l'été 2023).
- 5 city stades (Latresne - St-Caprais - Baurech - Cambes - Camblanes et Meynac).
- 1 parcours d'orientation (Cénac).
- 2 terrains de basket (Quinsac).
- 1 terrain multi sport (Langoiran).
- 1 Skatepark (Camblanes et Meynac).
- 1 Pas de tir à l'arc extérieur (Camblanes et Meynac).

L'objectif initial était de mutualiser les moyens afin d'améliorer et de développer la pratique sportive, sur un territoire où les jeunes sont de plus en plus nombreux.

La communauté de communes a externalisé l'entretien des terrains (tonte, traçage, opérations spécifiques). Seule Camblanes et Meynac continue de gérer en régie l'entretien du terrain en herbe.

En parallèle, **la communauté de communes est aussi compétente en matière “d'animation sportive”**, l'autre volet de cette compétence “Sport”. Dans ce cadre, l'objectif étant l'accès au sport pour tous, elle met en place ses propres activités sportives, en direction des plus jeunes, notamment dans les structures enfance et petite enfance ou hors temps scolaire, pendant les “sports vacances”. Financièrement, elle soutient les clubs intercommunaux et les manifestations à rayonnement intercommunal.



LE SPORT POUR TOUS

Dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024, le territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers a organisé l'événement “Les Portes aux JO”, du 31 janvier au 20 mars 2024 (photo ci-contre). Cet événement a mobilisé les jeunes,

les établissements scolaires, les associations et les structures médico-sociales autour des valeurs du sport, du partage et de l'inclusion.

Pour prolonger cette dynamique, la première édition de la Fête intercommunale du sport s'est tenue le 14 juin 2025 à Latresne. Cet événement, ouvert à tous, a pour objectif de mettre en valeur les associations du territoire et leurs activités.



Les vacances sont toujours sportives sur le territoire des Portes de l'Entre-deux-Mers.

269 100 €

LE MONTANT TOTAL DE SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX 6 ASSOCIATIONS SPORTIVES INTERCOMMUNALES ENTRE 2020 ET 2025.

La communauté de communes renforce son partenariat avec les six associations sportives intercommunales, en entretenant les équipements et en soutenant leur fonctionnement. Malgré un budget contraint, les subventions seront revalorisées en 2025. En échange, les associations s'engagent à participer aux actions d'animations sportives sur le territoire.



TANIA COUTY,
MAIRE DE SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX
VICE-PRÉSIDENTE, RESPONSABLE DE LA COMMISSION SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

« En tant qu'élue depuis 2020, j'ai souhaité initier, avec mes collègues, un audit de la politique sportive de la communauté de communes. Celui-ci vise à poser un diagnostic clair de l'existant et à construire, collectivement, une vision cohérente et ambitieuse pour l'avenir. Quelle place souhaitons-nous donner au sport sur notre territoire ? Doit-il être tourné vers la compétition, le loisir, la santé, l'inclusion ? Ces questions sont fondamentales. L'objectif est de définir une stratégie adaptée aux besoins des habitants, en particulier les jeunes.

Nous devons élargir notre action vers un sport plus accessible, plus humain, et plus en phase avec les attentes locales. Cela implique également de mieux soutenir les bénévoles, souvent freinés par les lourdeurs administratives ou organisationnelles.

La Fête du Sport illustre cette dynamique : un événement pour valoriser notre action, soutenir le tissu associatif et permettre à chacun de découvrir de nouvelles pratiques.

Enfin, avec la charte du bien vivre ensemble signée par toutes les communes, nous affirmons notre volonté de rendre les équipements accessibles à tous et de faire du sport un vecteur de lien social».

MONTANT DES DÉPENSES DE 2020 À 2025

2020	2021	2022	2023	2024	2025
519 631,39 €	587 310,25 €	624 591,15 €	581 710,79 €*	633 094,85 €	647 986,71 €

*La baisse des dépenses sur l'exercice 2023 s'explique par la décision de fermeture de la piscine.



Réalisation voie PMR pas de tir à l'arc extérieur stade camblanes.

La CdC a entrepris de nombreux travaux sur les équipements sportifs : réfection des vestiaires du stade de foot de Latresne, mise aux normes des sanitaires du rugby de Cénac, création d'une voie PMR au stade de Camblanes et Meynac, forage stade de Rugby de Cénac pour l'alimentation du système, ou encore un nouveau revêtement du city-stade à Saint-Caprais-de-Bordeaux.

SOLIDARITÉS / ACTION SOCIALE

Le CIAS des Portes de l'Entre-deux-Mers a été créé en janvier 2020 en complément des CCAS communaux. Il coordonne des actions sociales d'intérêt communautaire à travers plusieurs services :

- aide au maintien à domicile (SAMD) ;
- logements d'urgence ;
- transport de proximité.

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le SAMD propose une aide quotidienne aux personnes âgées ou en situation de handicap, assurée par une quarantaine de professionnels qualifiés, 7j/7, auprès de 300 bénéficiaires par an.

Ces aides concernent :

- les actes essentiels (aide à la toilette, repas...)
- les tâches domestiques (entretien du logement, linge, courses...)
- les activités sociales (sorties, démarches...).

Des aides financières peuvent être sollicitées selon la situation des bénéficiaires (Département, de la Caisse de Retraite, etc).

Le service évolue constamment pour mieux répondre aux besoins. Des actions sont mises en place pour améliorer les conditions de travail des aides à domicile (téléphones professionnels, revalorisation salariale, groupes de parole, formations).

ATELIERS SENIORS ET AIDANTS

• Depuis 2022, des ateliers gratuits sont proposés pour les plus de 60 ans : mémoire, nutrition, équilibre, yoga du rire, sophrologie, réalité virtuelle (12 personnes max).

- Un café des aidants a lieu chaque mois.

Infos : 05.56.20.80.95

CHARTER MONALISA

Le CIAS a adhéré à la charte MONALISA pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Des équipes de bénévoles pourront proposer des visites, animations, transports solidaires, etc.



Le service d'aide à domicile est aux côtés des aînés.

LOGEMENTS D'URGENCE

• Deux logements d'urgence à destination de la population délogée suite à un sinistre (incendies, catastrophes naturelles) ou victime de violences intrafamiliales, sont mis à disposition. Ils peuvent être sollicités par les élus et les assistantes sociales.

• La demande de logement est réalisée par une assistante sociale auprès des services de la Communauté de communes en lien avec la commission "Action Sociale".

- Depuis 2020, 34 personnes ont été hébergées en moyenne 3 mois.

TRANSPORT À LA DEMANDE

• Service de transport réservé aux personnes âgées, en situation de précarité, ou à mobilité réduite, pour des trajets courts (courses, rendez-vous...).

- Disponible du lundi au vendredi (8h00-19h00).

220 BÉNÉFICIAIRES DU TRANSPORT À LA DEMANDE EN 2024.
2 130 TRAJETS EFFECTUÉS EN 2024.

MARIE-CLAUDE AGULLANA, MAIRE DU TOURNE VICE-PRÉSIDENTE, RESPONSABLE DE LA COMMISSION SOLIDARITÉS ACTIONS SOCIALES



La création du CIAS est un point de départ essentiel pour construire une action sociale équitable sur tout le territoire. Il permet de coordonner et d'accompagner les CCAS, dont les niveaux d'activité et d'expérience varient, afin de proposer des actions à l'échelle intercommunale.

L'intégration du service d'aide à domicile renforce notre engagement envers les plus fragiles, notamment les personnes âgées. Nous avons également mené des actions en direction des aidants, comme les cafés des aidants et nous avons insisté sur l'amélioration des conditions de travail des agents.

Un travailleur social sera recruté au 1^{er} juillet. C'est une avancée importante : les élus ne sont pas techniciens et ce profil assurera le lien avec les services du Département et les partenaires associatifs. Il permettra d'agir plus efficacement auprès des jeunes, des personnes en recherche d'emploi, et sur des dispositifs comme l'aide alimentaire, en complément de l'Analyse des Besoins Sociaux déjà réalisée.

Nous souhaitons aussi développer des services comme le portage de repas à domicile et améliorer les conditions de logement sur le territoire, avec des habitats dignes et peu énergivores. Même sur un territoire relativement favorisé, la précarité existe, parfois invisible et il est essentiel d'y répondre.

Recrutement

Un travailleur social en 2025

Un travailleur social rejoindra le Centre Intercommunal d'Action Sociale en juillet 2025. Il ou elle suivra les usagers des logements d'urgence, supervisera les transports et favorisera la coordination entre les CCAS du territoire (tout en respectant leur autonomie).

BILAN 2020-2026

CULTURE

La compétence culture fait partie des compétences optionnelles de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers. Cette compétence est partagée avec les communes et elle a pour objectifs de favoriser et de promouvoir les initiatives d'intérêt culturel et patrimonial.

SOUTIEN À L'ACTION CULTURELLE

La communauté de communes accompagne l'offre culturelle à travers :

- L'appel à projets "Culture et Territoire" qui répond à l'objectif principal de garantir l'accessibilité à tous les publics à une offre culturelle de qualité, diversifiée et complémentaire en soutenant financièrement des porteurs de projets répondant au cahier des charges suivant : <http://www.cdc-portesentredeuxmers.fr/culture-et-loisirs/appele-a-projets-culturels/>

Années	2021	2022	2023	2024	2025
Projets et montants de subventions	11 projets 65 100 €	9 projets 59 915 €	8 projets 36 900 €	10 projets 40 550 €	7 projets 32 700 €

À compter de 2023, la CdC a décidé d'accompagner les projets menés par les bibliothèques et les associations de musiques via des conventionnements et des prestations :

- Le soutien financier à hauteur de 8 500 € au Festival VITABIB organisé et animé par le réseau des bibliothèques.
- La mise en réseau informatique des bibliothèques du territoire et la gestion du site internet : bibliotheques.cdc-portesentredeuxmers.fr
- La contractualisation (septembre 2023) avec les 6 associations de pratiques artistiques (Art de la Fugue - Artémuse - PEMDA - Musiquinsac - Musicaprais - AMAC) pour l'animation d'ateliers auprès des enfants de 0 à 17 ans accueillis dans les services gérés par la communauté des communes (relais petite enfance, crèches, accueils de loisirs enfance et jeunesse) : 9 500 €.



Le festival Jazz360, à la salle Bellevue de Cambs. Une animation culturelle à l'échelon de tout un territoire.



ROSE PEDREIRA AFONSO,

MAIRE DE CAMBS

**VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE
DE LA COMMISSION ACTION
CULTURELLE**

La commission "Action Culturelle" résulte d'un choix politique. Notre conviction est que ce levier permet de renforcer les liens entre les communes et contribue à créer une identité partagée. C'est en ce sens que l'appel

à projets mis en place par la Communauté de communes vise à faire émerger des initiatives locales dont les animations traversent le territoire. Bien évidemment, la culture reste l'apanage des communes, mais avec une enveloppe annuelle de 60 000 euros, elle bénéficie d'un soutien constant de la CdC.

Ce soutien s'est adapté : les bibliothèques et les écoles de musique, jusque-là intégrées aux appels à projets, font désormais l'objet de conventions spécifiques, plus adaptées au lien partenarial qui les unit à la CdC. Ces coopérations permettent de favoriser une dynamique collective, comme pour la mutualisation du réseau des bibliothèques ou l'implication des écoles de musique dans les structures intercommunales.

La culture est également intégrée au Projet Social de Territoire (PST), avec des objectifs transversaux comme l'inclusion. La commission cherche à recentrer son action sur l'essentiel, tout en restant attentive aux fragilités du tissu associatif. La disparition d'associations engagées, comme Entre-deux-Rêves, rappelle l'importance de soutenir les initiatives porteuses de sens pour les habitants.



La fête du jeu en 2025.

LUDOTHÈQUE

La ludothèque est animée par quatre ludothécaires et propose du jeu sur place, des prêts de jeux, des soirées ludiques et diverses animations.

• Fréquentation en hausse

- Visiteurs annuels : de 4 851 en 2019 à 8 286 en 2024 (+70 %).
- Familles cotisantes : de 161 à 303 sur la même période (+88 %).

• Manifestations & événements

- Fête du Jeu : reprise en 2023 à Saint-Caprais et en 2024 à Baurech après la pause COVID, avec ~200 participants.
- Semaine ludique & culturelle : 260 à 360 visiteurs par an à la médiathèque de Latresne, avec des thématiques variées.

• Développement des activités

- Nouveau créneau d'ouverture le mercredi matin (depuis sept. 2024).
- Soirées "jeux experts" pour adultes (3 par an depuis 2022).
- Partenariats avec Handivillage, établissements scolaires, crèches, structures périscolaires.
- 1 395 jeux et jouets acquis depuis 2020, dont 173 dons.

BILAN 2020-2026

COMMUNICATION

La commission "Communication" a pour mission d'informer sur l'organisation et le fonctionnement de l'intercommunalité, de valoriser les services proposés et de relayer les décisions, ainsi que les actions menées dans le cadre de sa compétence.

Autre objectif, améliorer la compréhension du rôle de la CdC dans le quotidien des habitants.

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté de communes déploie un certain nombre d'actions en direction de la population :

FACEBOOK

Rejoignez notre page **Facebook** pour découvrir : les retours en images, les événements et les actions sur le territoire, les plannings des activités enfance ... Relai d'information sur les partenaires.

SITE INTERNET

Entièrement refait durant cette mandature, le **site internet** de la communauté de communes est la vitrine de l'institution. Il présente les actualités, l'agenda, détaille les compétences de la CdC, fait un compte rendu des conseils communautaires et propose des informations pratiques au quotidien.

www.cdc-portesentredeuxmers.fr



JOURNAL INTERCOMMUNAL

Deux numéros par an, permettant un retour sur les actions réalisées par la Communauté de communes. Il contribue à sensibiliser les habitants aux grands enjeux de l'action publique intercommunale, en lien avec les différentes compétences.



ROSE PEDREIRA AFONSO,

MAIRE DE CAMBES

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION

La multiplicité des médias nous permet de toucher toutes les populations du territoire. Site internet, magazine intercommunal, réseaux sociaux, application IntraMuros, nous sommes présents sur tous les spectres de la

communication. Tous ces outils sont totalement complémentaires et permettent de parler du territoire et des grands projets. L'objectif est de tisser un lien entre l'institution et les habitants.

La puissance de frappe de la CdC en matière de communication bénéficie aux communes. En cela, IntraMuros est un outil très intéressant. C'est un nouveau réseau pour la population qui permet d'élargir le champ d'information et le sentiment d'appartenance : « Certes, Je suis résident de ma commune, mais je fais aussi partie d'une CdC qui offre un service plus global ».

PORTAIL MUSHROOM CITY FAMILY : un nouveau logiciel pour les familles du territoire.

La Communauté de communes s'est dotée d'un nouveau portail famille au 1^{er} janvier 2024. Il permet aux familles de gérer de façon autonome, l'ensemble des démarches (dossiers familles, demandes de renseignements, réservations, facturation, etc.) pour les services suivants : petite enfance, enfance / jeunesse, ludothèque, sports.

Ce logiciel est mutualisé pour l'école et la restauration scolaire des communes de Latresne, Le Tourne et Saint-Caprais-de-Bordeaux, Quinsac et Cambes.

INTRAMUROS : l'application au plus près des habitants.

Avec Intramuros, la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers fait de l'information et de l'échange avec ses administrés une priorité.

Cette application gratuite permet à la CdC et aux communes adhérentes, de transmettre à leurs administrés, en temps réel, des informations pratiques essentielles et de faciliter ainsi leur quotidien : coupures d'eau, travaux, l'actualité des communes et les nombreux événements du territoire.

En quelques années, cette application a connu un important succès et vient compléter le panel d'outils médias à destination des habitants du territoire.

Pour une information sur mesure, l'utilisateur peut paramétrer les notifications qu'il souhaite recevoir selon ses besoins.

Sélectionnez votre commune pour suivre son actualité et recevoir nos informations pratiques.



BILAN 2020-2026

FINANCES

Comme toutes les intercommunalités, la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers est dotée de l'autonomie financière. Elle dispose donc de son propre budget et son financement est assuré par le recours à fiscalité directe locale. Elle bénéficie également de dotations de l'État.

Les ressources financières de la Communauté de communes sont de différentes natures :

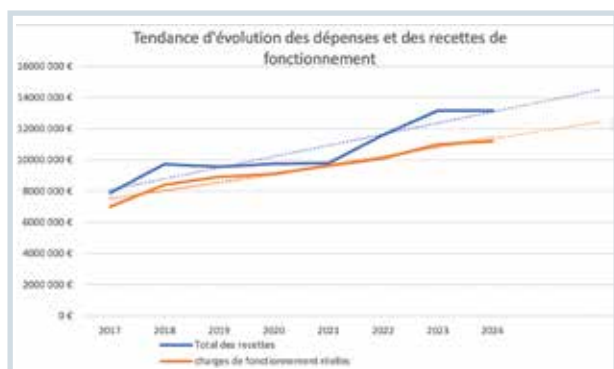
- dotations de l'État,
- produits des services rendus à l'usager,
- recettes fiscales reposant sur les entreprises et les ménages,
- emprunts auprès de divers organismes financiers.

La gestion des finances de la CdC a débuté dans un contexte contraint avec la crise sanitaire, comme pour toutes les collectivités.

Après une phase d'investissements soutenus sur la période 2014-2020, il était nécessaire de passer par une période de réorganisation et de confortement des services proposés à la population.

Des ajustement qui ont permis de freiner le rythme de progression des dépenses, couplées à une évolution dynamique de la fiscalité des ménages et des entreprises, ainsi que des évolutions annuelles des tarifs des services proposés.

En conséquence, les indicateurs financiers ont globalement été améliorés durant la période 2020-2024 (tableau ci-dessous).



En termes de stratégie, la communauté de communes s'est engagée à travailler à l'euro près, tout en confortant les investissements déjà programmés :

• **Maîtriser globalement les dépenses** afin d'éviter l'effet ciseau classique résultant de dépenses augmentant plus rapidement que les recettes, ce qui permet d'améliorer les ratios financiers et d'être en capacité d'investir.

• **Prioriser les actions** dans le but de maintenir une cohérence entre les objectifs politiques, les axes prioritaires et les enjeux transversaux du territoire, notamment la transition écologique.

• **Investir de manière raisonnée** selon un plan d'actions pluriannuel, afin de préserver les marges de manœuvre financières et surtout, anticiper les grands enjeux du territoire : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), les mobilités, le développement économique pour relocaliser des emplois sur notre intercommunalité.

• Contrôler les dépenses de fonctionnement, en poursuivant le travail de rationalisation des coûts, notamment dans l'entretien des locaux et des espaces sportifs. Chaque ligne budgétaire est ainsi analysée et des économies sont faites là où c'est possible, en gardant la qualité du service public, notamment en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

PIERRE BUISSETET, MAIRE DE LIGNAN-DE-BORDEAUX VICE-PRÉSIDENT, RESPONSABLE DE LA COMMISSION FINANCES



Durant ce mandat, l'action de la commission "finances" et des agents en charge du budget a été un travail de prospective. Il fallait, en effet, prendre en compte et assumer budgétairement les conséquences de nos projets ambitieux.

Le premier objectif était donc de recréer des marges de manœuvre pour garantir des services performants sur un territoire que beaucoup choisissent en raison de son cadre et de sa qualité de vie.

Ceci nous a permis de développer l'attractivité de nos emplois et d'améliorer les capacités d'accueil des enfants du territoire.

Notre volonté était aussi d'assainir les comptes, pour permettre aux futurs élus communautaires de porter des projets ambitieux, afin de répondre le mieux possible aux besoins et aux aspirations de la population du territoire.

Comme vous le savez, globalement nos dotations et les subventions sur lesquelles nous nous appuyons ne sont pas en hausse. Notre travail a porté sur la maîtrise de chaque dépense, l'optimisation du fonctionnement et l'utilisation des synergies utiles comme par exemple, avec le Service d'Aide au Maintien à Domicile que nous avons intégré au sein de la communauté de communes. Autrement dit, nous nous sommes mis en situation pour remettre en cause chaque décision, aussi minime soit-elle, et ainsi en vérifier l'opportunité et la pertinence.

Ce challenge a été pris à bras le corps par nos agents et a permis de ne pas recourir à l'impôt, ce qui est le premier service que nous vous devons. L'avenir se présente donc sous de bons auspices et nous avons été en mesure de lancer le gros projet "Horizon Garonne".

Cela étant, je suis convaincu que ce travail est à poursuivre pour continuer d'améliorer le pilotage et la qualité des services apportés.

DÉPENSES MOYENNES SUR LA PÉRIODE 2020-2024

